

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 FÉVRIER 2025

D.CN.2025-3

**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
HABITAT MOBILITÉS BIOCLIMATIQUE (PLUIHMB) DU GRAND ANNECY**

Rapporteur : Nora SEGAUD-LABIDI

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le

Délibération publiée le 10 février 2025

Le trois février deux mille vingt cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt sept janvier deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, BURNIER Alexandre, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DULELLARI Ornela, DUPERTHUY Denis, GARCIA Sophie, GERY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, JULIEN Charlotte, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD-BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER-GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

ANDRÉYS Etienne (pouvoir à MARIAS Benjamin), BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), CECCHINEL Lola (pouvoir à SERRATE Bénédicte), DALL'AGLIO Sandrine (pouvoir à BOVIER Christian), DUMONT Xavier (pouvoir à GARCIA Sophie), FARMER Chantale (pouvoir à SEGAUD-LABIDI Nora), LARDET Frédérique (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), LAYDEVANT Christiane (pouvoir à DIJEAU Isabelle), SAUTY Yannis (pouvoir à MULATIER-GACHET Alexandre).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Joëlle DERIPPE-PERRADIN

D.CN.2025-3

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT MOBILITÉS BIOCLIMATIQUE (PLUIHMB) DU GRAND ANNECY

Rapporteur : Nora SEGAUD-LABIDI

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-15, L.153-16 et R153-5 ;

VU la délibération n° 2018/341 du 28 juin 2018 définissant les modalités de collaboration entre le Grand Annecy et ses communes membres, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'Habitat et plan de déplacements urbains (PLUI HD) ;

VU la délibération n° 2018 / 342 du 28 juin 2018 du Conseil communautaire du Grand Annecy prescrivant l'élaboration du PLUI HD du Grand Annecy ;

VU la délibération n° DEL-2021-59 du 25 mars 2021 complétant la délibération du 28 juin 2018 de prescription du PLUI HMB ;

VU la délibération n° DEL-2024-27 du 15 février 2024 complétant les modalités de collaboration entre le Grand Annecy et ses commune membres pour l'élaboration du PLUI HMB ;

VU la délibération n°DEL-2023-170 du 29 juin 2023 du Conseil communautaire du Grand Annecy relative au débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI HMB ;

VU la délibération D.CN.2023-78 du 22 mai 2023 du Conseil municipal d'Annecy relative au débat sur le PADD du Grand Annecy ;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes membres relatives au débat sur le PADD en 2023 ;

VU la délibération n° DEL-2024-307 du 19 décembre 2024 du Conseil communautaire du Grand Annecy arrêtant le projet de PLUI HMB ;

VU le projet arrêté du PLUI HMB avec les différentes pièces le composant, notamment le rapport de présentation, le PADD, les règlements écrits et graphiques, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques et sectorielles, les programmes d'orientations et d'actions (POA) pour l'Habitat et les mobilités et les annexes transmis à la commune d'Annecy le 23 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy doivent transmettre leur avis dans un délai de 3 mois après la transmission du projet arrêté du PLUI HMB ;

CONSIDÉRANT que cet avis porte sur l'ensemble du projet du PLUI-HMB ;

Le projet de PLUI HMB a été présenté à la Commune d'Annecy :

- En commission générale le 7 octobre 2024,
- En commission Ville durable du 5 novembre et du 3 décembre 2024.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **ÉMETTRE UN AVIS FAVORABLE SANS RÉSERVE** sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal Habitat mobilités bioclimatique (PLUI HMB) arrêté par le Grand Annecy.

La délibération a été adoptée

Pour : 55 voix
Contre : 10 voix
Abstentions : 4 voix

Contre : BANGUÉ Frédérique, BOULAND Corinne, CHAMOSSET Philippe, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DIJEAU Isabelle, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, KRIVOBOK Nicolas, LAYDEVANT Christiane, MERMILLOD Stéphanie

Abstentions : BURNIER Alexandre, COHEN Guillaume, DULELLARI Ornela, PETIT Christian

Le Secrétaire de séance
Joëlle DERIPPE-PERRADIN

Pour extrait conforme
Par délégation du Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la commune d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Pour accéder au PLUIhmb cliqué sur le lien suivant :

<https://plui-hmb.grandannecy.fr>

nom d'utilisateur : plui

mot de passe : amgt@GA!